

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

--

Conseillers représentés :

8

Total votants :

53

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 DÉCEMBRE 2019 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 12 décembre 2019

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 décembre 2019 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Françoise KORZCENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marcel BARGEON à Olivier CHAMBON  
Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD  
Daniel BALISONI à Didier CORNET  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER  
Farida LAÏD à Jacqueline MALOCHET

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Bernard LORTON, André IMBERDIS, Michel COUPERIER, Alain CHASSAGNE, Carine BRODIN.

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**DEMANDE DE FINANCEMENT D'UNE ACTION DE BIODIVERSITÉ  
FERME DE CHANDALON**

*Rapporteur : Jean-François DELAIRE, Vice-Président*

Le rapporteur rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne est propriétaire de la Ferme du Chandalon, à ARCONSAT, dont l'exploitation a été confiée à un maraîcher installé en agriculture biologique.

En octobre 2018, la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a sollicité l'aide du Parc Livradois-Forez pour la mise en place d'actions en faveur de biodiversité à la Ferme de Chandalon.

Un état des lieux a été réalisé afin d'élaborer les pistes d'amélioration à mettre en œuvre pour la biodiversité.

Suite à ce diagnostic, il est préconisé la plantation de haies, par la « Mission Haies », et l'implantation de nichoirs.

Le devis de la pépinière s'élève à 551,64 € HT. Le Conseil départemental finance à hauteur de 60 %, le reste à charge serait donc de 220,66 € HT. L'achat des nichoirs et d'arbres fruitiers sera fait par le Parc Livradois Forez.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'action de plantation de haies à la Ferme de Chandalon en tant que propriétaire ;
- **Sollicite** la subvention au Conseil départemental
- **Autorise** le Président à signer tous documents relatifs à la présente décision.

|                               |                           |                 |                     |
|-------------------------------|---------------------------|-----------------|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 53            | Conseillers présents : 45 | Représentés : 8 | Non-participation : |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53 | Pour : 53                 | Contre :        |                     |
| Abstentions :                 |                           |                 |                     |

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

